

Une union pour réformer la fiscalité neuchâteloise

Assemblée générale de la FNE
7 juin 2018

Sommaire

1. Réformer la fiscalité: une nécessité!
2. Un effort partagé pour le bénéfice de tous
3. Les entreprises: au cœur de la réussite des réformes
4. Calendrier
5. Conclusions

RÉFORMER LA FISCALITÉ: UNE NÉCESSITÉ!

Entreprises: faire face à la pression extérieure

- A l'international...:
 - Une sous-enchère fiscale tous azimuts: USA, France, UK, Russie, Chine, Irlande, Singapour...
 - Une double pression de la part de l'OCDE:
 - Mettre fin aux régimes fiscaux particuliers
 - Privilégier la taxation des revenus sur le lieu où ils sont générés
 - Réponse fédérale: projet fiscal 2017

Entreprises: faire face à la pression extérieure

- ...comme au niveau national:
 - Forte concurrence intercantonale: annonces des cantons de Vaud, Fribourg, Genève, Zoug, Lucerne,...
 - Attentes spécifiques des entreprises
 - Mettre en œuvre le projet fiscal 2017

Entreprises: Une réforme nécessaire

- Pour la stabilité, la visibilité et la transparence.
- Pour l'attractivité.
- Pour le développement des affaires.
- Pour l'emploi.
- Pour mettre les entreprises sur un pied d'égalité.

Particuliers: de fortes attentes

- Une réforme interrompue en 2016
- Une base fiscale qui s'affaiblit autour de la classe moyenne:

Catégories de contribuables	Taux de croissance (2008-15)
Revenu < 60'000.-	1%
Revenu entre 60'000.- et 150'000.-	0.5%
Revenu > 150'000.-	1.9%

Particuliers: de fortes attentes

- Des familles qui quittent le canton pour sa périphérie proche:

Revenu < 60'000.-

Revenu entre 60'000.- et
150'000.-

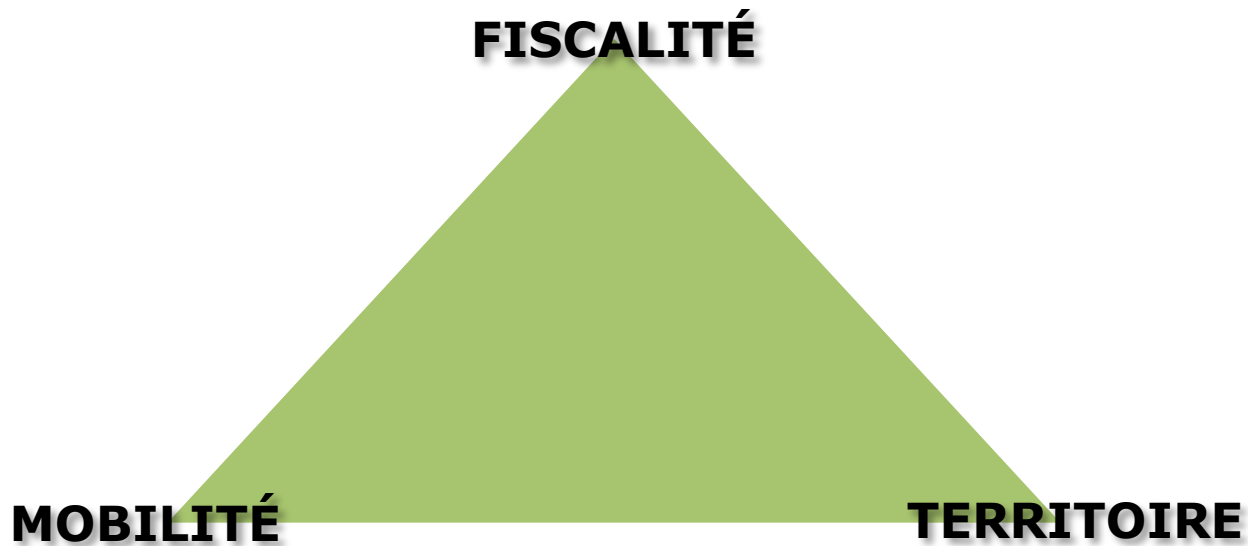
Destination	Revenu < 60'000.-		Revenu entre 60'000.- et 150'000.-	
	Familles et couples sans enfants	Célibataires sans enfants	Familles et couples sans enfants	Célibataires sans enfants
Périphérie immédiate	46%	44%	56%	47%
Suisse, au-delà de la périphérie immédiate	27%	36%	14%	35%
Étranger	27%	20%	30%	18%

UN EFFORT PARTAGÉ POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS

La fiscalité au service d'un projet de société

- La fiscalité est un pilier de l'attractivité territoriale au même titre que:
 - Dynamisme économique
 - Offre de formation
 - Soutien aux familles
 - Habitat
 - Mobilité et transports
 - Infrastructures sportives, vie culturelle et loisirs
 - Sécurité
 - ...
- La fiscalité reste un instrument de répartition des richesses

Une fenêtre d'opportunité pour le canton de Neuchâtel



Fiscalité des personnes morales

Mesures prévues:

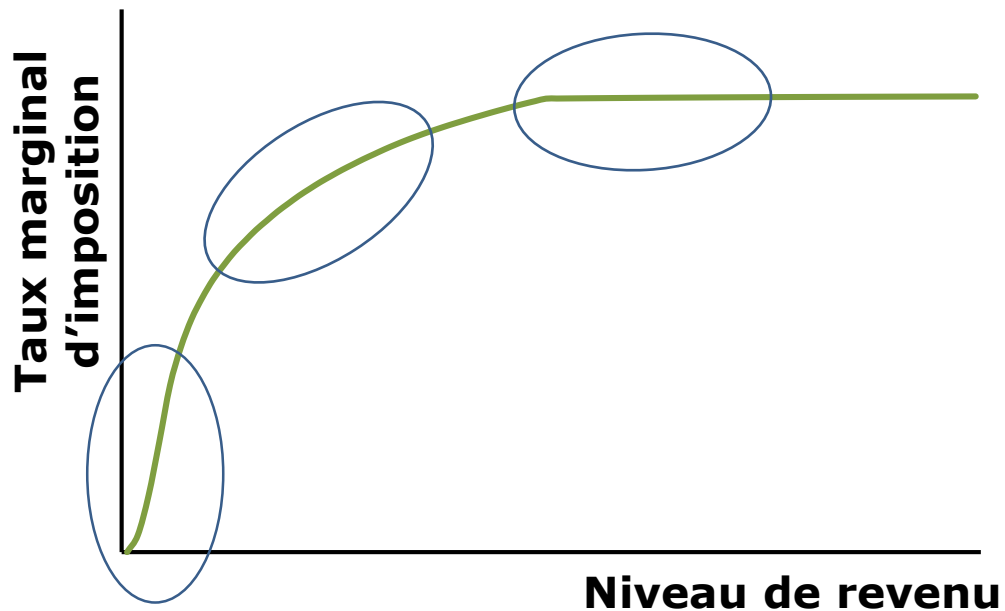
- Suppression des statuts
- Confirmer une stratégie de taux:
 - Taux actuel: 15.6%
 - Taux visé: entre 12.5% et 13.5%.
- Recourir de manière marquée aux outils de promotion de la recherche et de l'innovation
- Recours limité aux autres outils du PF 2017

Fiscalité des personnes physiques

Mesures prévues (1):

- Nouvel abaissement du barème, en particulier pour :
 - Couples mariés: revenus cumulés
 - Personnes seules à revenus moyens : relève du canton
 - Ménages avec enfants : les charges les plus lourdes
 - Baisse du taux maximum
 - Élévation du seuil d'imposition (revenu minimum imposé)
- Tous les contribuables profiteront de la réforme

Ciblage du barème



Fiscalité des personnes physiques

Mesures prévues (2):

- Ancrage durable des contribuables dans le canton :
 - Baisse du taux d'imposition de la valeur locative
 - Maintien de la déduction illimitée des frais de déplacement
 - Pas de retour en arrière sur les mesures introduites dans la réforme de 2012

Réussir la réforme: un effort qui doit être partagé!

L'État aura réalisé 246 millions de francs
d'assainissements pérennes d'ici 2025 !

	Horizon	Economies
Plans d'assainissement en cours	2020	205.7
Mesures du plan financier (programme de législature)	2025	40.3
Total		246

Réussir la réforme: un effort qui doit être partagé!

- Réformer la fiscalité, c'est priver les collectivités publiques de recettes nécessaires à leur bon fonctionnement:
 - Confédération: 920 millions de francs par année
 - Canton de Neuchâtel: 85 millions de francs par année
 - Communes: 47 millions de francs par année

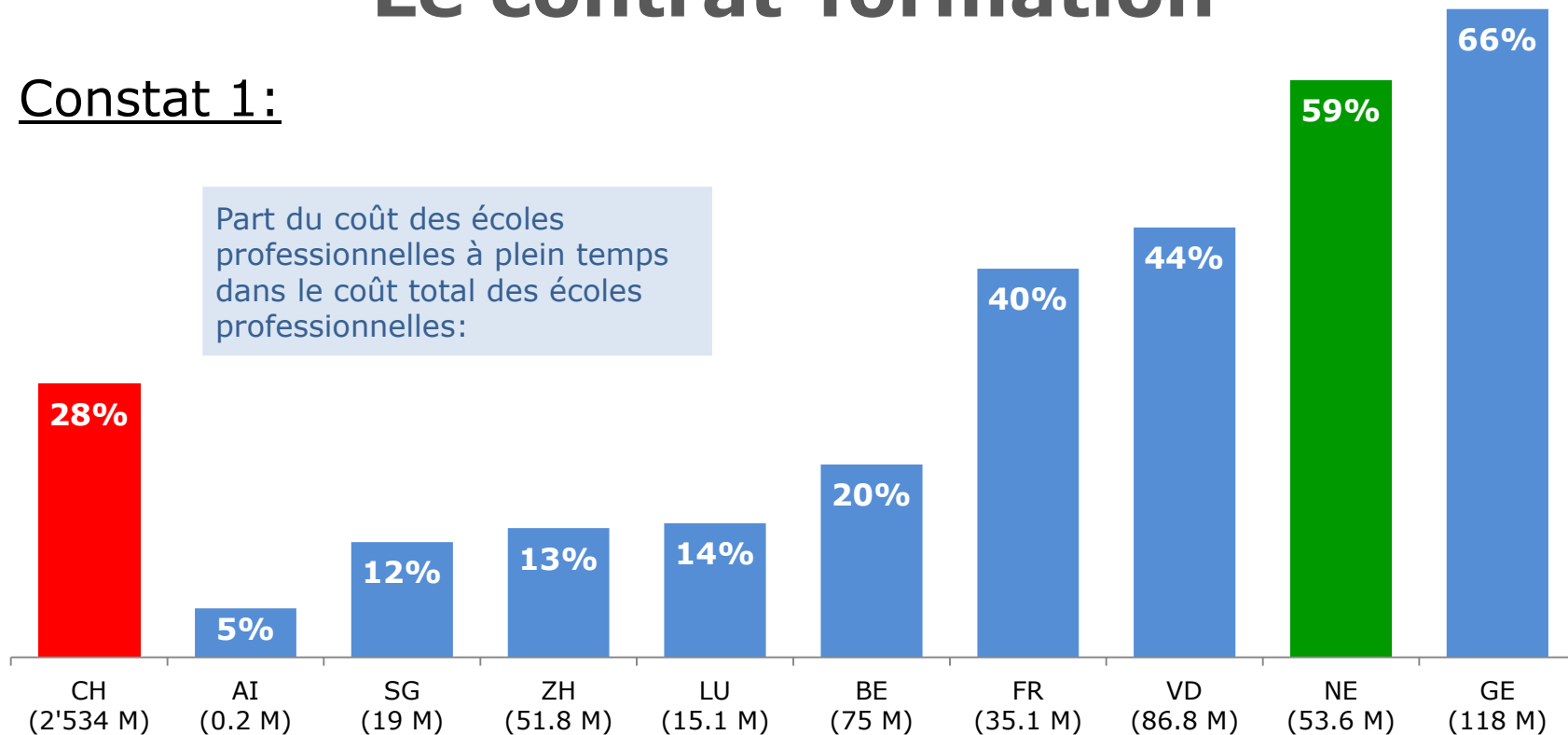
Réussir la réforme: un effort qui doit être partagé!

- La réforme fiscale vise le bénéfice de tous.
- Dans le contexte durable d'assainissement des finances publiques, les collectivités ne pourront surmonter seules les baisses de recettes.
- Il est nécessaire que la société civile participe aussi à l'effort:
 - contrat-formation;
 - élargissement de la base de perception de certains impôts.

LES ENTREPRISES: AU CŒUR DE LA RÉUSSITE DES RÉFORMES

Le contrat-formation

- Constat 1:



Le contrat-formation

- Constat 2:

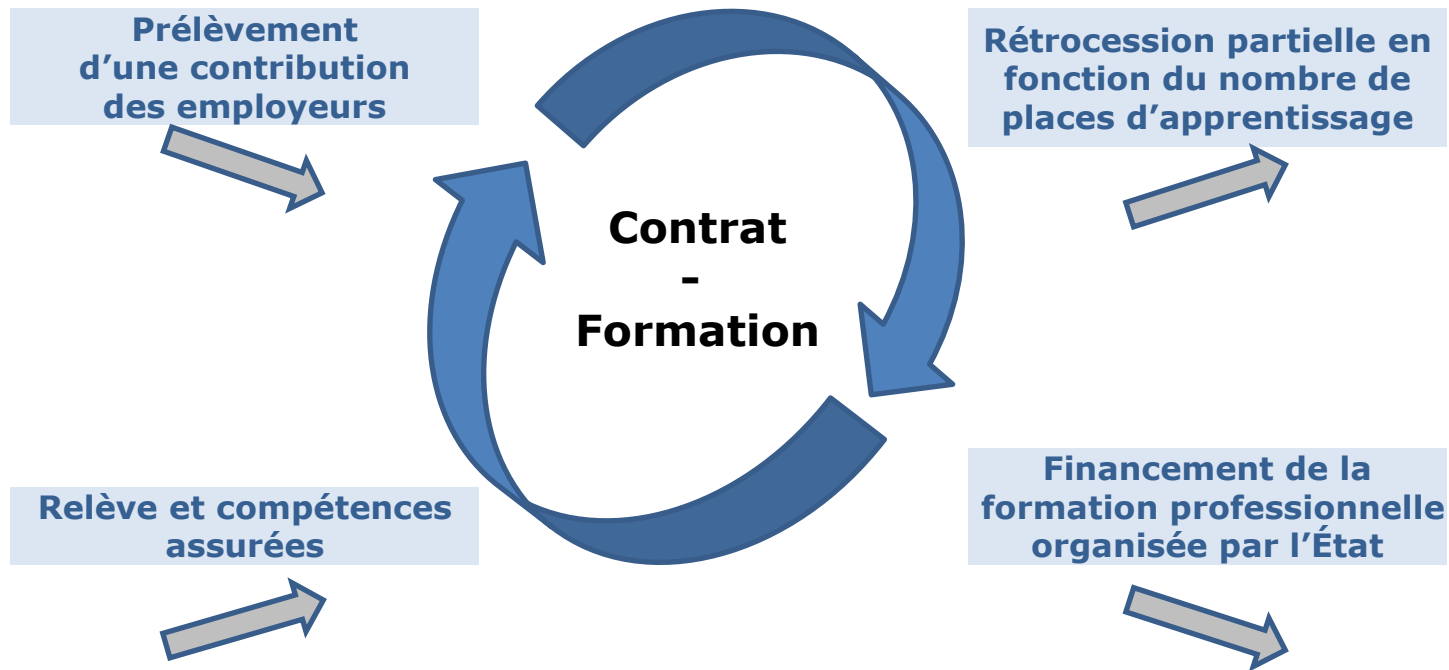
	Coût de la formation professionnelle (école à PT)	Impôt sur le bénéfice des entreprises	Part de la formation professionnelle (école à PT)
NE	52.5	150	35%
GE	121.8	1165	10%
ZH	50.9	1142	4%
VD	91.5	663	14%
FR	28.6	134	21%
BE	75	601	12%
LU	14.2	380	4%
SG	19.8	418	5%

Le contrat-formation

- Objectifs:

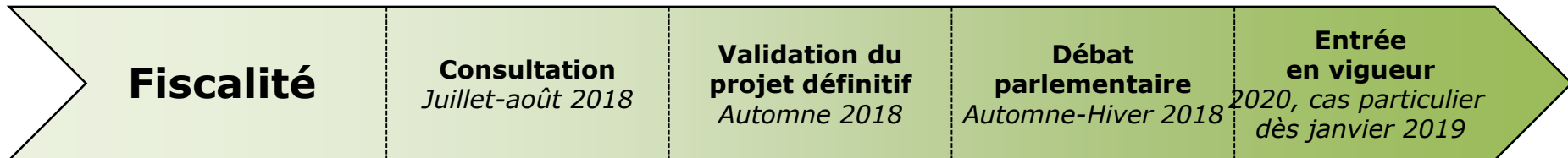
- 1) Accélérer la dualisation de la formation professionnelle.
- 2) Reconnaître les efforts des employeurs dans ce sens...
- 3) ...sans réduire les possibilités de se former pour les jeunes neuchâtelois!
- 4) Permettre l'assainissement financier de ce domaine.
- 5) Compenser partiellement les baisses de recettes dues à la réforme de la fiscalité des personnes morales.

Le contrat-formation



Nouveau régime financier cantonal

Calendrier



- En parallèle:
 - Réforme de la péréquation.
 - Nouveaux outils de gestion financière:
 - Programme d'impulsion et de transformations :
 - présentation au 2^e semestre 2018

Nouveau régime financier cantonal

Conclusions

Conclusion

2018 : un rendez-vous majeur

- Une logique de succès pour le canton
- Des réformes bénéficiant à toutes et tous
- Des réformes simples, équitables et transparentes
- Réunir les forces pour réussir !